



Le Comité63 et le Volant des Dômes sont heureux de vous inviter au :

---

Championnat départemental de

**SIMPLE homme et dame**

**Le dimanche 6 janvier 2019**

**de 8h00 à 20h00**

**Au gymnase René Soulier, rue Condorcet, CLERMONT-FERRAND**

---

Cette compétition s'adresse à tous les licenciés du Puy-de-Dôme **classés de P12 à N1 en simple**  
**Les jeunes minimes, cadets et juniors peuvent se surclasser.**

**Les tableaux seront constitués de la manière suivante :**

**80 joueurs maximum**

**Tableaux adultes répartis par niveau au CPPH entre 4 et 16 joueurs**

-----**Inscriptions**-----

Le championnat est limité à **80 inscrits**

En cas de surnombre, les joueurs inscrits dans les tableaux, les joueurs seront pris par ordre d'inscription.

Tarifs d'inscription : **8 €** par joueur.

**Une facture sera envoyée au club à l'issue du championnat.**

Inscriptions à faire uniquement **via le formulaire google** envoyé aux responsables inscriptions des clubs jusqu'au **vendredi 21 décembre 2018 à 23h.**

Référent inscriptions : Judicaël Rellier : [jrellier@badauvergne.org](mailto:jrellier@badauvergne.org) - 06/13/48/40/23

-----**Accueil**-----

**Une buvette sera à votre disposition.**

# Règlement du Championnat départemental Simple sénior

**Dimanche 6 Janvier 2019**

## Clermont Ferrand

- 1- Le juge arbitre principal du tournoi sera Peter Edinger.
- 2- Le référent GEO sera Judicaël RELIER
- 3- L'organisateur de la compétition est le comité départemental du puy de dôme.
- 4- Le tournoi est déclaré sous le numéro : 1802629.
- 5- La compétition a lieu au gymnase René Soulier, rue condorcet à CLERMONT FERRAND.
- 6- Les règles du jeu en vigueur sont celles éditées par la FFBAD.
- 7- Le logiciel BADPLUS sera utilisé pour la gestion du tournoi.
- 8- La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses des séries **P12 à N1 pour les tableaux adultes, les jeunes minimes, cadets et juniors peuvent se surclasser.**
- 9- Les joueurs seront pris dans l'ordre d'arrivée à la date du tirage au sort qui sera le **jeudi 27 décembre 2018.**
- 10- Les matches se joueront en poules puis en élimination directe ou en poule unique.
- 11- Les tableaux seront constitués de 4 à 16 joueurs de sorte à former des tableaux de niveaux le plus homogène possible.
- 12- La date limite des inscriptions est fixée au **vendredi 21 décembre 2018 à 23h.**
- 13- Le montant des engagements est de : **8 euros par joueur.**
- 14- En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux. Le joueur devra justifier de son forfait à l'adresse suivante [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ou s'exposer à des sanctions.
- 15- Les volants officiels seront les RSL grade 3.
- 16- En cas de litige sur le choix des volants, les joueurs devront utiliser les volants officiels du championnat, proposés sur place par le comité départemental. Les volants sont à la charge des joueurs.
- 17- Les matchs de poules et d'élimination directe se dérouleront en auto-arbitrage ; en cas de problème et/ou à la demande des joueurs, un arbitre pourra être désigné.
- 18- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 19- Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir du moment de l'annonce du match. Ce temps comprend le temps de test des volants.
- 20- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
- 21- Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir la table de marque et les Juges Arbitres sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 22- Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 23- Un joueur mineur devra être accompagné par un adulte.
- 24- Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou d'incident.
- 25- Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus

**Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement du championnat**